

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,
Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaient présents 39 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAUANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Stéphane LARTIGUE, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230629-23-PER-

MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES AGENTS DE COLLECTE - SICTOM

P. CASABONNE explique que le service a mené une réflexion sur le rythme de travail et les horaires pratiqués par les agents de collecte. Suite aux recommandations édictées par le médecin préventeur du Centre De Gestion des Pyrénées-Atlantiques et tenant compte des risques liés au travail de nuit, il est proposé de décaler l'heure d'embauche à 4h45 (prise de poste) au lieu de 3h15 actuellement.

Cela permettrait d'organiser un départ des camions à 5h00 étant donné qu'il est nécessaire de pouvoir collecter certains secteurs (routes nationales, départementales, centre-ville...) avant la présence de forte circulation.

Après concertation avec les agents, ainsi qu'après avis du Comité Social Territorial du 07 juin 2023, il s'avère que les agents souhaitent conserver un rythme de travail sur 4 jours par semaine, les horaires pratiqués seront donc les suivants :

- 04h45 : Prise de poste
- 05h00 : Départ des camions
- 13h00 : Fin des tournées (Passage au vestiaire et débriefing)
- 13h30 : Fin de journée

La décomposition de la journée de travail reste inchangée comprenant les temps de collecte, de transfert et 45 minutes de pause.

La pratique de ces nouveaux horaires coïncidera avec la mise en œuvre de la réduction des fréquences des ordures ménagères prévues **le 06 novembre 2023**.

Où cet exposé

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **ADOpte** les nouveaux horaires de travail,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 29 juin 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé JLE

Signé BU

Jean-Luc ESTOURNES

Bernard UTHURRY